

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 14 Janvier 2014

*Présents :*

M.COULLARÉ, Maire

MM CORLAY, THOMANN, Mme BALCAEN, adjoints

Mmes AROGUEZ, DUMOULIN, conseillères

MM CWIKLINSKI, MACHU, PINCHEDEZ conseillers

Arrivée de M QUILLAC à 19h20

Arrivée de Mme BORYCZKA à 19h25

Arrivée de Mme LEGROS à 19h30

Absent excusé et représenté : M. CLOUET

Absent excusé : M.FACCENDA

*Secrétaire de séance :* M. CORLAY

.....

Monsieur le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour.

\*L'acquisition du terrain appartenant à M et Mme Marchaison et situé derrière le préau de l'école.

### 1°/ Approbation des procès verbaux des réunions du 30 septembre 2013 et du 16 décembre 2013

Les comptes rendus des réunions du 30 septembre et du 16 décembre 2013 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

### 2°/ Demande de subventions auprès du Conseil Général de l'Oise et de l'Etat (D.E.T.R) pour la restructuration du groupe scolaire.

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de moderniser le groupe scolaire compte tenu de l'évolution des effectifs, de l'ancienneté d'une classe modulaire et des sanitaires, de la nécessité d'agrandir le dortoir des petits, de besoins éventuels de nouvelles surfaces pour le périscolaire et les activités liées à la réforme des rythmes scolaires. Pour cela, il faut :

- Positionner de nouvelles classes modulaires (type Algeco ou similaire) et un nouveau bloc sanitaire pour l'ensemble du groupe scolaire,
- Réhabiliter la classe des maternelles en lui attribuant un vrai dortoir et des sanitaires adaptés aux tous petits,
- Détruire et remplacer, à terme, l'ancienne classe modulaire utilisée actuellement pour le périscolaire.

Monsieur le Maire propose un phasage triennal des travaux.

Il propose de déposer pour 2014 deux dossiers de demande de subventions :

- le premier adressé au Conseil Général pour d'une part les travaux préparatoires (démolition, réseaux et VRD), d'autre part pour l'achat des premiers modules des nouvelles classes,
- Le deuxième dossier dans le cadre de la D.E.T.R pour la réhabilitation de la classe maternelle et l'achat d'un bloc sanitaire.

Le rapport des études de sol, faites par le cabinet ICSEO, doit arriver le 15 janvier 2014.

Après avoir délibéré le Conseil accepte à l'unanimité que les deux dossiers de demande de subventions soient déposés; des délibérations seront rédigées dans ce sens.

### 3°/ Validation de l'adhésion de la commune de Labryère au Syndicat des Marais de Sacy le Grand.

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande d'adhésion de la commune de Labryère au sein du Syndicat Mixte des Marais de Sacy le Grand.

Monsieur le Maire fait part des délibérations du Syndicat Mixte acceptant cette adhésion ainsi que les nouveaux statuts du Syndicat précisant « *qu'il aura en outre, la possibilité de mettre en œuvre par ses propres moyens, des opérations d'entretien voire de restauration du Marais, notamment par pâturage et fauche, et d'intervenir sur les niveaux d'eau par la création, l'aménagement et/ou la gestion d'ouvrages de régulation* ».

Après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil valide l'adhésion de la commune de Labryère au sein du Syndicat ainsi que les nouveaux statuts. Une délibération sera rédigée dans ce sens.

### 4°/ Achat du terrain de M et Mme Marchaison (point ajouté à l'ordre du jour avec l'accord du Conseil)

Monsieur le Maire informe le Conseil que M et Mme Marchaison ont accepté de vendre à la commune leur parcelle attenante à l'école (située derrière le préau) pour une surface d'environ 415 m<sup>2</sup> à 15€ le m<sup>2</sup>. Cette parcelle permettra d'agrandir le groupe scolaire et de positionner des modules pour les nouvelles classes.

Le Conseil approuve ce projet d'acquisition à l'unanimité.

Une délibération sera rédigée en ce sens.

### 5°/ Questions diverses

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h10.

Le Secrétaire de séance

B. CORLAY

Le Maire

A. COULLARÉ